



Mis en ligne sur le site internet le : 24 FEV. 2025
Affiché le : 24 FEV. 2025
Retiré le :

Département du Rhône

Commune de Montrottier

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 4 NOVEMBRE 2024

Procès-Verbal

Présidence de séance : Monsieur Michel SECOND, Administrateur du CCAS

Date de la convocation : 21 octobre 2024

Rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Adoption du dernier procès-verbal
- Retour sur organisation et bilan financier du Repas des Aînés
- Colis de fin d'année (devis à étudier et commandes à confirmer) : Carte de vœux / Bulletin Municipal de fin d'année / Préparation et livraison / Invitation EHPAD Bussières le 20 décembre à 14h30 ; confirmation attendue
- Demandes d'aides sociales s'il y a lieu
- Questions diverses

Ouverture de séance : 18h00.

Quorum atteint :

Etaient présents : Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

Membres absents excusés : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Karine LEGRAIN, Abderrahman YAACOULI.

En l'absence de Michel GOUGET, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, a siégé sous la Présidence de Michel SECOND, Administrateur du CCAS.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2024 : Observations : Néant / Approbation : Unanimité.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

Repas des Aînés 2024.

Malheureusement, certains inscrits ont dû annuler leur participation au dernier moment pour raisons personnelles. St Laurent Viandes avait préparé 78 menus qui ont fait le régal des convives. Benjamin CHAMBE et son concert issu des Vieilles Canailles a enthousiasmé la salle. Le budget alloué à cette journée a été respecté et des idées ont commencé à germer pour celle de 2025.

Colis de fin d'année 2024.

La remise des colis pour nos aînés résidant en EHPAD et à ceux de plus de 90 ans n'ayant pas pu venir au repas annuel, sera effectuée par les membres du CCAS avant les vacances scolaires de fin décembre.

Concernant le contenu, les différentes propositions ont été étudiées et un choix a été fait. La commande a été confirmée auprès du prestataire ; la livraison en mairie est prévue courant décembre.

La carte de vœux a été finalisée et sera imprimée en mairie.

Les enfants du centre aéré, qui le souhaitent, pourront comme l'an passé faire de jolis dessins qui seront offerts avec le colis.

Le bulletin municipal le Petit Montre-Toi de décembre 2024 sera également joint.

L'EHPAD de Bussières, où réside une personne de Montrottier, organise un après-midi spécial pour la remise des colis ; il leur a été confirmé que deux membres du CCAS participeront.

Personnes adultes en situation de handicap.

Le bon de commande va être finalisé auprès de l'association OSER des Monts du Lyonnais. Les bons seront remis comme de coutume par les membres du CCAS aux personnes concernées.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le lundi 10 février 2025 à 18h00.

Le 12 novembre 2024,

Le Président,

Michel SECOND,

Administrateur du CCAS

La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 4 NOVEMBRE 2024

Registre des observations

Annexé au Procès-Verbal

Néant

Michel GOJGET
Président du CCAS

